

Les solos d'aujourd'hui –trajectoires de vie et insertions relationnelles

Eric Widmer

La vie en solo fascine. Elle attire l'attention des médias et des scientifiques: qui sont ces femmes et ces hommes qui vivent seuls ? Pourquoi ce mode de vie ? Fait-il l'objet d'un choix ou s'impose-t-il ? Et, d'autre part, les solos développent-ils des rapports aux autres et au monde spécifiques ? Sont-ils davantage centrés sur eux-mêmes, plus solitaires, moins capables d'empathie avec le monde qui les entoure, plus égoïstes ?

Les célibataires existent depuis longtemps. Dans les sociétés paysannes européennes du passé, ils constituaient une part très importante de la population puisqu' environ de 20% à 30% des individus ne se mariaient jamais dans l'Europe classique. Ceci ne veut d'ailleurs pas dire qu'ils étaient des solos puisque les célibataires d'alors étaient intégrés dans de grands ménages dans lesquels ils fonctionnaient souvent comme domestiques ou manœuvres. Dans les dernières décennies, le nombre de personnes vivant seules n'a cessé de grandir, pour atteindre environ 30% de la population adulte aujourd'hui. Les causes de ce phénomène sont diverses :

- retard dans la constitution du couple et de la famille qui, depuis les années 60, se sont déplacés dans le parcours de vie d'une dizaine d'années (de 22 -25 ans dans les années 60 à 30-35 ans actuellement) ;
- augmentation du nombre de personnes qui restent célibataires ;
- augmentation du nombre des divorces, et diminution des remariages après divorce, qui poussent un nombre croissant d'individus à connaître la vie en solo après être passés par le couple et la famille ;
- augmentation du nombre de veufs, et surtout de veuves, par l'accroissement de l'espérance de vie.

Les causes de la vie en solo sont donc multiples. Mais on ne sait pas précisément comment la vie en solo s'insère dans le parcours de vie. Comment devient-on solo ? Est-ce un état permanent, une fois qu'on l'a atteint, ou plutôt une phase dans le parcours de vie, plus temporaire que définitive ? A quel âge devient-on solo ? Le reste-t-on longtemps ? Comment en sort-on ? Quelles sont en définitive, les trajectoires de cohabitation dans lesquelles la vie en solo s'insère ? Première question à laquelle cet exposé cherchera à répondre.

Une seconde série de questions touche à l'intégration sociale des personnes vivant en solo. Ces personnes développent-elles un rapport aux autres et à elles-mêmes différent ? Vie en solo rime-t-elle avec solitude, absence de contacts, vide relationnel ou au contraire, investissement dans

d'autres liens que ceux associés au couple et au mariage ? Les solos sont-ils moins impliqués dans les associations, dans la cité ? Sont-ils moins heureux, moins satisfaits de leur vie ? Ou au contraire, les moindre contraintes domestiques imposées par la vie en solo s'expriment-elles dans un engagement plus actif auprès des autres et finalement une satisfaction face à la vie aussi forte que dans d'autres situations de vie ? Voilà des questions importantes qui touchent à l'insertion relationnelle des solos. Leur mode particulier de résidence a-t-il un impact sur leur manière d'être au monde ?

Je traiterai ces questions sur la base de deux grandes enquêtes faites récemment en Suisse. La première, qui m'a servi à approcher la question des trajectoires de vie des solos, est issue du questionnaire rétrospectif du Panel suisse de ménages. L'objectif principal du *Panel suisse de ménages* (PSM) est d'observer le changement social, notamment la dynamique de l'évolution des *conditions de vie* dans la population suisse, en interviewant chaque année les membres d'un panel de 5000 ménages constitué en 1999. Le Panel suisse des ménages est un projet commun du fonds national suisse de la recherche scientifique, de l'office fédéral suisse de la statistique et de l'Université de Neuchâtel (plus plus d'informations, voir <http://www.swisspanel.ch/>).

La seconde, qui touche plus spécifiquement le thème des insertions relationnelles des solos, s'intitule *MOSAICH*. Elle est financée, comme le Panel suisse de ménages, par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Passé chaque année à environ 1000 personnes résidant en Suisse, le questionnaire comprend une partie internationale nommée « international social survey programme » (ISSP), passée dans plus de 30 pays actuellement. De plus amples informations sont disponibles au service d'archivage des données en Sciences sociales (SIDOS : <http://www.sidos.ch/>).

Tant dans le cas des données du Panel suisse de ménages que dans celui de l'enquête MOSAICH, les solos ne constituent pas un sujet en soi de l'enquête. Néanmoins, on peut aisément séparer les individus résidant en solo des autres et voir sur quelles dimensions sociologiques les deux groupes se distinguent. Ce sont les résultats d'une telle démarche que je vais vous présenter aujourd'hui.

Qu'est-ce qu'un solo ?

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un « solo » ? La personne qui a une relation de couple à distance est-elle solo ? La mère divorcée ayant la garde de ses enfants vit-elle en solo ? Le célibataire est-il par définition un solo ? Les réponses données à ces questions varient assez largement selon les auteurs, ce qui rend les résultats obtenus par les uns et les autres difficilement comparables. Une clarification est donc nécessaire. J'utilise le terme de solo pour faire référence aux individus résidant seuls, qu'il soit ou non dans l'état de célibat. Il peut donc s'agir d'individus en couple mais ne résidant pas avec leur conjoint. Au contraire, un célibataire résidant en collocation, ou une mère divorcée résidant avec ses enfants mais sans conjoint, ne sont pas considérés comme des solos ici.

Une alternative serait de considérer l'union stable et corésidente comme le critère de la vie non-solo, ce qui ferait verser les cas de mères divorcées avec enfants, ainsi que les célibataires vivant en collocation par exemple dans les solos. Mais elle rendrait le problème très complexe car elle ferait équivaloir toutes les formes familiales alternatives au couple comme de la vie en solo, ce qui est contestable car la distinction entre la famille nucléaire « traditionnelle » et les autres formes d'organisation familiale n'est pas si facile à faire et perd de sa pertinence en un temps de divorce de masse.

Quelle situation cache le statut de solo ? On doit distinguer trois catégories de solo :

- les célibataires, n'ayant jamais été mariés et n'ayant jamais eu d'enfants. Ils représentent 14% de l'échantillon Mosaich.

- Les divorcés ou séparés n'ayant pas la garde des enfants. Ils représentent 8% de l'échantillon Mosaich.

- Les veuves et veufs habitant seuls (9%).

Ces trois catégories concernent 30% de l'échantillon Mosaich, soit presque une personne sur trois. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène marginal. Si l'on se centre sur les solos, un sur deux est un célibataire (47%), un sur quatre un divorcé-séparé (25%) et un sur quatre un veuf ou une veuve (28%). On distinguera systématiquement, dans les analyses qui suivent, ces trois catégories de solos, et on les comparera aux non-solos. Quelles caractéristiques démographiques ont alors les solos ? Le tableau 1 ventile diverses informations selon l'état de solo ou non solo des individus.

Tableau 1: Diverses caractéristiques des solos (%)

	Solo-Célibataire	Solo-divorcé-e/ séparé-e	Solo- veuf/veuve	Non-solo
Age moyen	41.5	56.7	75.6	47.8
% de femmes	49	65	82	49
% d'universitaires ou hautes écoles	19	20	4	15
Revenu personnel moyen	3796	3868	2773	4108
% vivant dans grandes villes	15	9	8	7
% de Suisses	83	81	90	81

Ce qui frappe dans le tableau 1 c'est la grande proximité des solos par rapport aux pas-solos sur plusieurs dimensions fondamentales. Ainsi, il y a autant d'étrangers parmi les solos et les non-solos. Les solos n'ont pas non plus des niveaux d'études plus élevés que les autres ; ils ne vivent pas davantage dans les grandes villes, en moyenne, que les non-solos. Leur revenu personnel n'est pas sensiblement plus élevé.

On note cependant davantage de femmes parmi les solos que parmi les non-solos. Ainsi, les femmes sont dominantes dans les catégories « divorcé-séparé » et « veuvage », alors qu'une répartition équilibrée caractérise les solos-célibataires. Deux tiers des solos divorcés ou séparés sont des femmes ! Ceci tient sans doute à la plus grande difficulté des femmes ayant atteint un certain âge à se trouver un conjoint après une rupture. 82% des solos en veuvage sont des femmes, expression directe de leur longévité plus grande. Par ailleurs, les solo-célibataires vivent un peu plus dans les grandes villes. Les solo en veuvage les évitent au contraire et ont des niveaux d'études plus faibles, signe sans aucun doute, de différence de cohorte entre ces deux catégories.

Quel rapport entre la vie en solo et la structure familiale ? On voit dans le tableau 2 que 23% des solos célibataires entretiennent dans les faits une relation de couple à distance. Pour les solo divorcés ou séparés les choses sont plus complexes : 6% d'entre eux ont un partenaire (ne résidant pas avec eux) mais sans avoir eu des enfants. 26% ont un partenaire et des enfants (ne résidant pas avec eux) et 49% ont eu des enfants, mais n'ont pas, actuellement, un partenaire. Cette catégorie de solo est, et de loin, associée aux structures familiales les plus hétérogènes. Les solo divorcés-séparés entretiennent souvent (dans un cas sur trois) des relations de couples à distance ; ils ont dans trois cas sur quatre des enfants, qui ne résident pas avec eux. Pour les solos associés au veuvage, les

choses sont plus simples : il s'agit de personnes ayant eu des enfants dans 85% des cas ; aucune d'entre elles n'entretient actuellement une relation de couple à distance.

Tableau 2: Situations familiales (%)

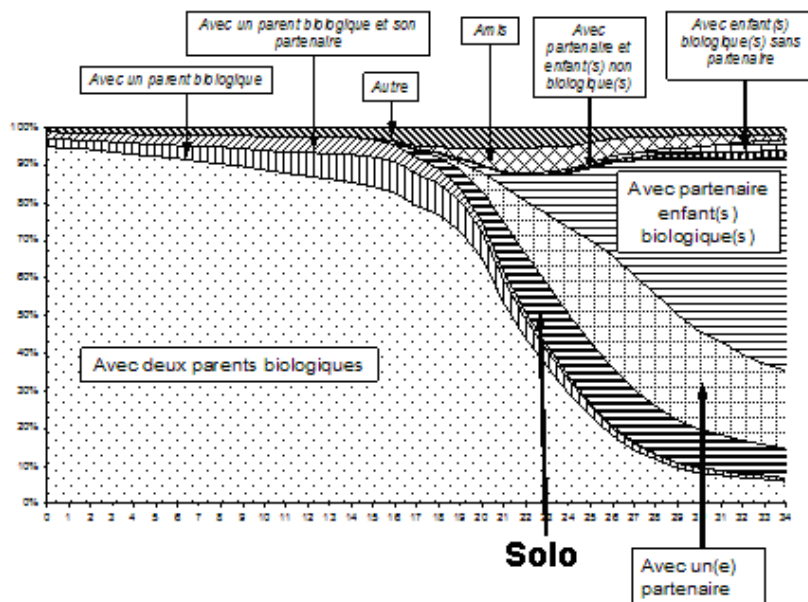
	Solo-Célibataire	Solo-divorcé-e/ séparé-e	Solo- veuf/veuve	Non-solo
Sans partenaire actuellement, n'ayant pas eu d'enfant	77	19	14	8
Ayant un partenaire actuellement, mais n'ayant pas eu d'enfants	22	6	0	17
Ayant un partenaire actuellement et ayant eu des enfants	0	26	1	70
Sans partenaire actuellement, mais ayant eu des enfants	1	49	85	5
Total	100	100	100	100

C'est donc la situation de solo divorcé/séparé qui présente la plus grande complexité et diversité de sens, puisqu'elle regroupe des individus ayant ou non des relations de couple, avec ou sans enfant.

Trajectoires de vie

Dans quelle trajectoires de vie s'inscrivent les solos ? La figure 1 présente la trajectoire de cohabitation qu'ont connu, en moyenne, tous les individus de plus de 35 ans résidant en Suisse, selon les données du Panel suisse de ménage. La trajectoire commence à la naissance et se termine à 35 ans ; le graphique présente pour chaque année de vie la distribution des états de cohabitation.

Figure 1. Trajectoires de cohabitation moyenne en Suisse

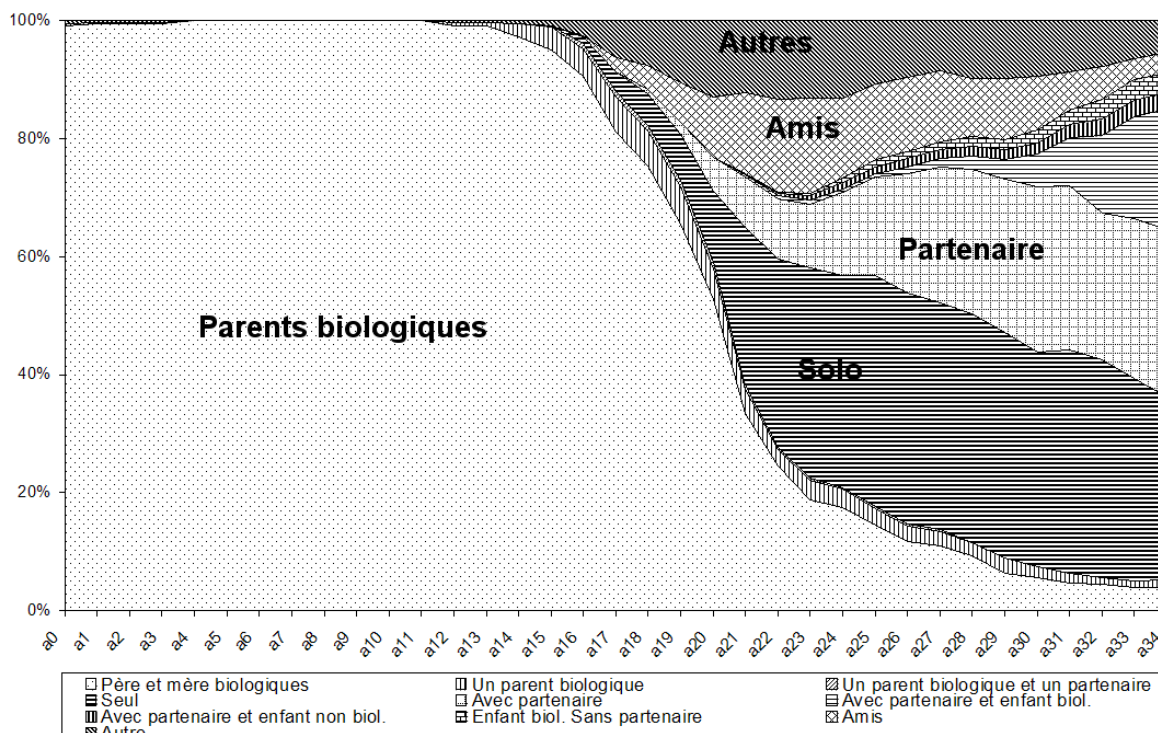


Tiré de Sapin, Spini, Widmer (2007).

On voit dans cette figure qu'environ 10% des individus sont solos de 20 à 35 ans, alors que la majorité des individus s'orientent vers une vie de couple, voire une vie de famille. Cette représentation moyenne cache dans les faits des situations assez contrastées. Comme nous l'avons décrit dans d'autres publications (par exemple, Sapin, Spini, Widmer, 2007), cinq types de trajectoires de cohabitation caractérisent les individus de plus de 35 ans résidant en Suisse. La première trajectoire, qui représente 44% des individus de l'échantillon, peut être qualifiée de parentale. Elle se divise en deux étapes. La première étape concerne une longue période de coresidence avec les deux parents biologiques. Il y a une courte phase de transition, par la vie en solo et le couple, pour arriver ensuite à l'état de parents. Ici, la vie en solo n'apparaît que très ponctuellement dans un parcours centré sur la relation parents-enfants. Cette trajectoire est dominante.

Elle est complétée par différentes trajectoires qui représentent toutes une plus petite proportion de cas, mais qui, ensemble, sont majoritaires. La vie en solo y est beaucoup plus présente. La seconde trajectoire, qui représente 15% des répondants, illustrée par la figure 2, est centrée sur la vie en solo, qui n'en est pas, cependant, l'unique état. Les individus alternent ici entre vie en solo, vie avec des amis ou des colocataires, et vie de couple. Il y a une grande réversibilité dans ces trajectoires : on passe d'un état à l'autre et on y revient.

Figure 2. Trajectoires solo.



La troisième trajectoire, que suivent près de 8% des répondants, se centre sur le domicile parental. Les individus ayant ce type de trajectoires n’ont jamais quitté le domicile parental avant l’âge de 32 ans. Nous les avons appelé, les “nestalgics”, combinaison de “nest” le nid, et nostalgie). Il s’agit d’individus qui n’ont jamais été solo, mais à qui il a manqué une vie de couple en cohabitation.

Deux derniers types existent encore, qui concernent des individus ayant eu une trajectoire de cohabitation très mélangée, provenant de la séparation de leurs parents. Dans le premier type, elle se produit très tôt (ce sont des individus l’ayant connu dans leur toute première enfance) ; elle est suivie par une remise en couple de la mère assez rapide. Dans le second cas, cette séparation vient plus tardivement et la mère vit en situation monoparentale. Dans les deux cas, la vie adulte est marquée par plus de diversité que dans la trajectoire parentale, avec davantage de vie en solo.

D’où viennent alors les solos? Quel type de trajectoires ont-ils eu? Seules 30% des personnes vivant seules ont eu, jusqu’à 35 ans, une trajectoire solo. 13% sont restés très tardivement chez leurs parents; 22% sont passés par une phase de couple avec enfants, et 16% par une phase conjugale de longue durée. 20% proviennent de familles recomposées ou monoparentales. Le fait de vivre en solo recouvre donc des trajectoires de vie très variées.

Le tableau 3 permet de lier les différentes catégories de solo avec la trajectoire de cohabitation qu'elles ont eue. Un solo –célibataire sur deux est effectivement un solo de long terme, quoique cette catégorie soit plutôt liée, comme nous l'avons vu, à une alternance de vie en couple et en solo. Mais les 50% restant sont passés par les autres parcours que j'ai présentés, soit les familles recomposées ou monoparentales, ou les nostalgiques, voire par les trajectoires conjugales ou parentales, mais de courte durée dans leur cas. Les solo-divorcés/séparés ont les trajectoires les plus complexes, dans lesquelles parental, conjugal et solo sont bien représentées. Il en va de même pour les solos veufs et veuves.

Tableau 3. Trajectoires de vie jusqu'à 35 ans

	Solo-Célibataire	Solo-divorcé-e/ séparé-e	Solo-veuf/veuve	Non-solo
Parental	1	32	33	48
Conjugal	7	27	22	18
Solo	51	19	15	13
Autres trajectoires	41	22	30	21
Total	100	100	100	100

En conclusion, les trajectoires de vie des solos ne sont pas toute entière marquées par l'état de solo. Dans bien des cas, il existe des aller-venus entre cet état et d'autres. La pluralisation des formes de vie familiale a rendu le parcours de vie familial beaucoup plus incertain que dans les années 60. La vie en solo n'est plus réservée à une petite minorité de personnes facilement identifiables et « condamnées » sur le long terme à ce statut. Elle fait aujourd'hui partie des « phases » par lesquelles passent un grand nombre de trajectoires de vie. Cette phase peut apparaître au début du parcours de vie adulte (les solo-célibataires), au milieu (les solo-divorcés/séparés) ou à la fin (les solo-veufs ou veuves), ou même aux trois moments à la fois, en alternance avec des phases conjugales et familiales.

On est donc loin des sociétés européennes paysannes, qui condamnaient toute une partie de chaque cohorte à ne pas pouvoir se marier, et donc à rester dans l'état de célibat pour l'entier de la vie, sans occasion de rémission. La situation est actuellement fort différente : la vie en solo est une phase plus ou moins longue, qui peut concerner tout un chacun à un moment ou à un autre de sa vie. Nul ne peut être sûr d'y échapper, et nul n'est absolument condamné à y rester.

La vie relationnelle et sociale

Quelle forme d'insertion relationnelle et sociale caractérise les solos ? On a posé aux individus la question suivante : « La plupart des gens discute de temps en temps de choses importantes avec d'autres personnes. En pensant aux six derniers mois, quelles sont les personnes avec lesquelles vous avez discuté de choses qui vous paraissent importantes (travail, famille, politique, etc.) » ? Les personnes pouvaient au maximum citer quatre noms. Le tableau 4 considère la composition de ce réseau de discussion et de soutien.

Tableau 4: Composition des réseaux (%)

% de réseaux comprenant :	Solo-Célibataire	Solo-divorcé-e/séparé-e	Solo-veuf/veuve	Non-solo
un conjoint	9	6	1	65
Des enfants	0	30	39	19
Des parents	26	10	0	16
Des frères et sœurs	31	13	7	14
Des autres liens familiaux	4	5	11	7
Des amis	55	50	25	38
Des collègues	17	10	4	12
Taille moyenne du réseau (sur max. de 4)	2.2	2.1	1.2	2.3
% de gens ne citant personne	14	14	40	8

Ce tableau est très instructif. Les solos n'incluent pas, dans leur énorme majorité, un conjoint dans leur réseau de soutien. Ils manquent donc de ce lien de soutien fondamental qu'est la conjugalité. A remarquer que c'est également le cas de 35% des non-solos, ce qui n'est pas rien et qui suggère des relations de couple, dans ou hors mariage, parfois moins intenses et positives qu'on le souhaiterait.

Ce manque de lien conjugal est compensé de diverses manières par les solos-célibataires et les solo-divorcés séparés. Les solos-célibataires citent davantage que les autres leurs parents (26%), leurs frères et sœurs (31%) et surtout des amis (55%) comme membres de leur réseau. Les solo-divorcés/séparés recomposent leur réseau autour de leurs enfants (30%) et leurs amis (50%). Ces deux catégories bénéficient donc d'un réseau de soutien aussi important en taille que celui des non-

solos. Ils ne sont donc pas isolés, même si, comme nous le verrons, l'absence de lien conjugal a un impact sur leurs insertions relationnelles.

Il en va tout autrement des veuves et veufs. Ces derniers ont un réseau deux fois plus petit, constitué en moyenne d'une seule personne ! Les amis y sont sous-représentés, même par rapport aux non-solos. Le seul contact qui semble s'affirmer est celui avec les enfants (30%), voire avec les petits-enfants ou d'autres catégories d'apparentés (11%). Près de 40% d'entre eux, cependant ne cite absolument personne (contre seulement 8% pour les non-solos). Le veuvage a donc un effet majeur sur l'insertion des solos. Dans ce cas-là, on peut vraiment dire que la vie en solo signifie la vie en solitaire. Ce n'est pas le cas, par contre, pour les solo-célibataires et les solo-divorcés/séparés qui ont des ressources relationnelles plus variées que celles des non-solos.

On pourrait s'intéresser à bien d'autres caractéristiques des insertions relationnelles des solos. Par manque de temps, j'en évoquerai seulement deux, essentielles, présentées dans le tableau 5. D'abord, l'homogénéité du réseau du point de vue de la présence des deux sexes. Ainsi, les solos célibataires et divorcés séparé ont des réseaux de soutien uniquement composés de personnes de leur sexe dans 46% des cas, contre seulement 23% dans le cas des non-solos. Les solos interagissent donc beaucoup plus souvent uniquement avec des personnes de leurs sexes. Ceci est un facteur augmentant sans doute la difficulté à sortir de l'état de solo par la formation d'un couple. Pour ce qui concerne les solo-veufs et veuves, c'est encore bien davantage le cas : 71% des individus ont un réseau purement constitué de personnes de leur sexe. Ainsi est renforcée la tendance des réseaux à s'organiser de manière homophile, c'est-à-dire à privilégier les relations entre personnes identiques (du point de vue du sexe, du niveau d'études, du statut social, des pratiques religieuses, etc.). Il y a là certains avantages, dont une plus grande facilité de partage (puisque les expériences vécues sont les mêmes), mais aussi des inconvénients, notamment dans la construction ou reconstruction d'une vie de couple et peut-être aussi du point de vue de l'insertion professionnelle, surtout pour les femmes.

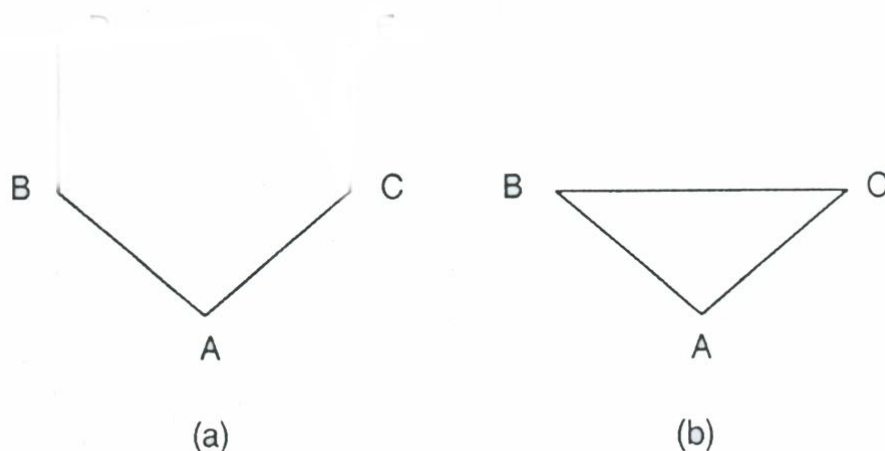
Tableau 5: Autres caractéristiques des réseaux

	Solo-Célibataire	Solo-divorcé-e/ séparé-e	Solo-veuf/veuve	Non-solo
Réseau homogène du point de vue du sexe	46	46	71	23
Nombre de personnes soutenues par l'individu	1.9	1.6	1	1.9
Nombre de personnes soutenant l'individu	1.7	1.6	.9	1.7
Moyenne de densité du soutien	52	52	39	63

Si on s'intéresse au nombre de personnes soutenues émotionnellement par l'individu interviewé, on voit que les solos-célibataires et les solo-divorcés sont au même niveau que les non-solos. Par contre les veuves et veufs sont beaucoup plus bas. Il en va de même pour le nombre de personnes qui soutiennent l'individu : les solos-célibataires et les solo-divorcés bénéficient du même nombre de soutien que les non-solos. Par contre, les veuves et veufs solos bénéficient de sensiblement moins de soutien : Elles ont en moyenne un soutien seulement.

Une autre différence entre solos et non-solos tient à la densité du soutien. Qu'entend-on par densité ? On a demandé aux personnes interviewées d'évaluer le soutien existant entre les membres de leur réseau. Est-ce que les personnes qui constituent leur réseau se soutiennent les unes les autres ou non ? Sous une forme très simplifiée, dans la figure 3, on a affaire dans le premier cas (à gauche), à un réseau peu dense, dans le second, à droite, un réseau dense.

Figure 3. Densité faible/densité forte



Network without (a) and with (b) closure

Comme le montre le tableau 5, les réseaux des solos sont nettement moins denses que les réseaux des non-solos : les membres de leurs réseaux se connaissent moins, donc se soutiennent moins. Ceci a des conséquences qui sont généralement passées inaperçues jusqu'ici dans les recherches sociologiques. Ainsi, le fait d'être aidé, soutenu, par des personnes qui elles-mêmes se connaissent et s'entraident donne une dimension collective à l'entraide, qui la rend plus efficace. Les membres du réseau peuvent se coordonner pour aider la personne. Si la communication est temporairement coupée entre l'individu et l'un des membres du réseau, elle peut passer par un autre canal. Dans le cas des réseaux peu denses, ceci n'est pas le cas ; l'individu développe alors une série de relations fortement individualisées.

Différents dans leurs participation sociale ?

Une hypothèse souvent émise à propos des personnes vivant en solo avance que ceux-ci sont différents dans leurs attitudes et engagements politiques, sociaux et spirituels. Bref que la vie en solo serait indicatrice d'un moins grand intérêt pour la chose publique. Dans les faits, comme le montre les tableaux 6 et 7, il n'en est pas ainsi.

Tableau 6: Implication dans des associations

Est membre et participe activement à :	Solo-Célibataire	Solo-divorcé-e/ séparé-e	Solo-veuf/veuve	Non-solo
Parti politique	1	2	7	5
Syndicats, groupement professionnels	8	13	3	13
Eglises	20	28	38	25
Groupes sportifs	35	34	20	40
Autres associations	14	17	10	17

Les solos sont membres actifs de partis politiques, de syndicats ou de groupements professionnels, d'églises, de groupes sportifs ou d'autres associations au même titre que les non-solos. Seuls les solos veufs ou veuves se distinguent vraiment dans leur participation associative : ils sont bien davantage actifs dans les églises (38% d'actifs) et bien moins dans les groupes sportifs. Ceci ne tient pas au fait qu'ils vivent en solo, mais bien plutôt à leur appartenance à la cohorte des aînés (leur moyenne d'âge est, rappelons-le, de 76 ans).

On peut aussi se demander si les solos ont moins d'attachement à leur commune, canton, région ou à la Suisse, voire à l'Europe. Comme le montre le tableau 7, ce n'est absolument pas le cas. Le

pourcentage de personnes très attachées à ces instances n'est pas différent chez les solo-célibataires, les solo-divorcés ou séparés, et les non-solos. A nouveau, seuls les solos veufs et veuves se distinguent par des taux d'attachement sensiblement plus grands à ces instances, sauf à l'Europe. Ceci tient sans doute à leur insertion dans des cohortes anciennes bien davantage qu'à leur état de solo.

Tableau 7: Distribution de l'attachement à diverses instances (%)

% très attachés	Solo-Célibataire	Solo-divorcé-e/ séparé-e	Solo- veuf/veuve	Non-solo
A leur commune	20	28	38	29
A leur canton	26	32	39	25
A leur région linguistique	44	44	49	38
A la Suisse	52	54	61	46
A l'Europe	24	29	18	24

Différents dans leurs attachements à la religion ?

Qu'en est-il alors de leur participation religieuse ? Du point de vue des dénominations, on constate dans le tableau 8 que la proportion d'individus n'indiquant aucune dénomination religieuse est beaucoup plus importante chez les solo-divorcés séparés et chez les solo-célibataires que chez les non-solos. Ce mode de vie est donc associé à une population qui s'est en partie distanciee des églises. Notons cependant qu'une majorité de solo continue à s'identifier à une dénomination religieuse. Pour les solos veufs et veuves, il y a au contraire un véritable plébiscite pour les dénominations chrétiennes.

Tableau 8: Dénomination religieuse

	Solo-Célibataire	Solo-divorcé-e/ séparé-e	Solo- veuf/veuve	Non-solo
Protestants	40	37	52	38
Catholiques	36	32	39	41
Autres	3	4	2	8
Aucune	21	27	7	13
Total	100	100	100	100

Par contre, la fréquence de la participation à des services religieux (tableau 9) n'est pas vraiment différente chez les solos et chez les non-solos, si ce n'est que les solo-célibataires

participent un peu moins, et les solos-veufs ou veuves, un peu plus, que les non-solos. A nouveau, ces différences tiennent d'avantage à l'appartenance à des cohortes de naissance différentes qu'au statut de solo. Les différences sont par ailleurs extrêmement faibles.

Tableau 9: Participation à des services religieux

	Solo-Célibataire	Solo-divorcé-e/ séparé-e	Solo- veuf/veuve	Non-solo
Fréquents	11	12	30	15
Occasionnels	28	31	32	34
Jamais ou presque	62	57	38	52
Total	100	100	100	100

Fréquents : au moins deux à trois fois par mois ; Occasionnels : une fois par mois ou plusieurs fois par an ; Jamais ou presque : une fois par an et moins

En résumé, le rapport au religieux des solos et non-solos semble être identique, pour autant que ces deux questions nous permettent d'aborder ce sujet fort complexe. En tous les cas, on n'assiste pas à un éloignement des solos plus radical que celui des non-solos, par rapport aux églises, ni un rapprochement d'ailleurs, si ce n'est pour les veufs et veuves.

Plus insatisfaits de leur vie ?

Finalement, on postule souvent que l'état de solo est associée à une moins grande satisfaction face à la vie, un manque, une solitude, qui s'exprimeraient dans une sorte de pessimisme foncier, à la fois culpabilisant et inhibiteur. Les résultats du tableau 10 sont de ce point de vue particulièrement intéressants.

Tableau 10: Satisfaction dans la vie

	Solo- Célibataire	Solo-divorcé-e/ séparé-e	Solo- veuf/veuve	Non-solo
% très satisfait dans la vie en général	34	42	51	44
% pensant que dans les 5 années futures, la vie s'améliorera	46	35	5	39

Les solos célibataires sont moins satisfaits que les non-solos (34% contre 44%). La différence n'est pas grande mais significative statistiquement. Cependant, et c'est à relever, les solos-célibataires pensent sensiblement plus que les autres que leur situation s'améliorera dans les cinq années à venir. Les solo-divorcés/séparés sont plus pessimistes : ils voient moins souvent une amélioration à venir. C'est encore plus le cas des veufs et des veuves qui, quoique montrant le plus haut de satisfaction de toutes les catégories, n'en restent pas moins très sceptiques quant à la possibilité pour les années futures de leur amener d'avantage de satisfaction : seuls 5% d'entre eux pensent que leur situation s'améliorera dans les cinq années à venir (contre 39% des non-solos). C'est comme si leur vie était un peu derrière eux, ce qui n'est pas le cas des solos séparés-divorcés, et surtout des solos célibataires, qui voient dans leur futur proche plus d'opportunités à saisir que les non-solos !

Conclusion

Résumons et concluons. D'abord, la vie en solo semble être davantage une phase, pouvant survenir tant en début, en milieu ou en fin d'âge adulte, qu'un état acquis précocement, sans possibilité de retour. Les voies qui font aller vers la vie en solo sont multiples ; celles qui nous en font sortir aussi.

En second lieu, les solos ne sont pas plus égoïstes ou plus détachés du bien public que les non-solos. Ils aiment leur région ou leur pays tout autant que les autres ; ils participent à la vie associative autant que les autres ; ils s'identifient à leur confession ou pratiquent leur foi autant, ou aussi peu, devrait-on peut-être dire, que les non-solos. Les quelques différences existant entre eux et les non-solos tiennent à des effets de cohortes et non à leur état de solos.

Par contre, en troisième lieu, les solos s'insèrent de manière différente dans leur réseau de relations. La situation est ici plus complexe qu'il pourrait sembler à première vue. Les solos-veufs ou veuves souffrent bien d'un déficit de liens sociaux. Voilà un facteur dont il faut tenir compte pour comprendre la réalité vécue par cette part grandissante de la population, essentiellement féminine, issue de l'augmentation de l'espérance de vie : la solitude y est sans doute pesante ; le capital social y est plus rare qu'ailleurs ; les femmes doivent gérer seules les problèmes du grand âge et la mort ; les hommes, ultime inégalité, meurent entourés de leur compagne.

Les solos célibataires et divorcés-séparés, par contre, sont tout autant insérés que les non-solos. Mais ils le sont différemment, dans des réseaux plus hétérogènes du point de vue de leur

composition : davantage d'amis, de frères et sœurs, de parents, de collègues, moins d'enfants et, surtout, on y revient, moins de conjoints. Des réseaux moins denses : A cause de cette diversité de composition, les solos ont dans leurs réseaux des gens qui ne se connaissent que peu ou même pas du tout. Des réseaux plus homogènes du point de vue du sexe : les femmes solos cotôyaient bien davantage de femmes que les femmes non-solos ; les hommes solos des hommes.

En conclusion, les solos célibataires et divorcés/séparés ont à surmonter l'absence d'un conjoint, situation qui les rend un peu moins satisfaits de leur vie, en moyenne, que les non-solos, quoique les différences ne soient pas grandes. Mais une majorité d'entre eux conservent une attitude positive face à l'avenir, que leurs ressources et leurs insertions sociales leur permettent d'espérer serein.

Le qualificatif d' « incertain » que nous avons donné au parcours de vie de la cohorte des individus nés à partir du milieu des années 60 (Sapin et al., 2007), fait de l'état de solo une phase que beaucoup connaîtront dans leur trajectoire, parfois même à plusieurs occasions. Il ne faut donc pas stigmatiser les solos en leur prêtant des qualités ou défauts particuliers, en « psychologisant » leur situation : ils ne sont pas différents, du point de vue de leurs valeurs fondamentales, traits de caractère ou aptitudes à la vie sociale, que les non-solos. Au contraire, il faut considérer les solos comme révélateurs des structures sociales de notre temps, avec leurs contraintes bien réelles et les espaces d'autonomie qu'elles procurent parfois.

Références

Sapin M., Spini D., Widmer E. (2007). *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge*. Lausanne, Savoir suisse.

Kellerhals J., Widmer E. D. (2005). *Familles en Suisse. Nouveaux liens*. Lausanne, Savoir suisse.